

## Sondage sur la perception des Québécois à l'égard des professions en assurance de dommages

Fiche synthèse

### Perception générale des Québécois

En 2017, seulement 23 % des Québécois ont une perception négative des professions en assurance de dommages. Cette proportion atteignait 40 %, en 2006.

Les Québécois ayant une perception positive de ces professions leur associent les points suivants :

- La stabilité et la rémunération des emplois (29 %)
- Des professions d'avenir avec un taux de placement très élevé (15 %)
- Des professions qui offrent des perspectives intéressantes pour les candidats issus de l'immigration (4 %)

Les Québécois ayant une perception négative de ces professions leur associent les points suivants :

- Des professions ennuyantes et routinières (15 %)
- Des professions avec très peu de débouchés (8 %)

### Conditions de travail

Appelés à identifier le diplôme d'études collégiales (DEC) offrant le meilleur taux de placement et les conditions de travail les plus avantageuses parmi un choix de quatre formations d'avenir, les Québécois ont identifié :

- Environnement, hygiène et sécurité au travail (26 %)
- Conseil en assurances et en services financiers (20 %)
- Techniques juridiques (17 %)
- Techniques de bureautique (17 %)

Or, parmi ces formations, c'est le DEC Conseil en assurance et en services financiers qui offre le salaire et le taux de placement les plus intéressants, selon des données publiées par Jobboom en 2016<sup>1</sup>.

La moitié (51 %) des répondants du sondage croit par ailleurs que le salaire moyen à l'embauche des professions en assurance de dommages est de 40 000 \$ et moins, alors qu'il est en fait de 43 000 \$<sup>2</sup>.

- 26 % des répondants croient que ce salaire se situe entre 32 000 \$ et 36 000 \$
- 25 % des répondants - entre 36 001 \$ et 40 000 \$
- 18 % des répondants - entre 40 001 \$ et 44 000 \$
- 12 % des répondants - entre 44 001 \$ et 48 000 \$
- 17 % des répondants ignorent quel est le salaire de ces professions

### À propos de la Coalition

La Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (Coalition) a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent. Elle a vu le jour en janvier 2002 grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie.

### Méthodologie

Depuis 2006, la Coalition sonde aux deux ans la perception des Québécois à l'égard des professions en assurance de dommages. Du 14 au 16 août 2017, un nouveau sondage a été mené par Léger auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 Québécois(es) âgé(e)s de 18 ans et plus, pour le compte de la Coalition.

<sup>1</sup> Jobboom. [Les carrières d'avenir 2016 : 25 formations gagnantes au niveau collégial](#), 2016.

<sup>2</sup> Coalition. [Les besoins et la qualité de la main-d'œuvre dans l'industrie de l'assurance de dommages au Québec](#), mené par SCOR, 2017.